



DOSSIER INFORMATION

A conserver

FORMATION BPJEPS AF 2024-2025

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : EDUCATEUR SPORTIF

Mention : ACTIVITES de la FORME

Options : COURS COLLECTIFS et/ou HALTEROPHILIE, MUSCULATION

Retour du dossier d'inscription dûment complété à SPE Formation,
38, route de Séverac – 12580 ONET-LE-CHÂTEAU
Référénte administrative : ludivine.savy@spe-formation.com / 05-65-68-30-13
<http://www.spe-formation.com>

(TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE)

Le DIPLÔME

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports permettant à son titulaire d'acquérir des compétences et des savoir-faire autour de trois axes :

- compétences pédagogiques et méthodologiques : acquisition centrée sur la capacité à répondre aux besoins de la clientèle, à l'encadrer et l'assister en toute sécurité tant dans le domaine des activités individuelles (cardio-training, musculation, ...) que dans l'animation de cours collectifs à dominante aérobie (STEP, LIA, ...),
- compétences technologiques : être opérationnel dans l'utilisation et la programmation de nouveaux outils où les commandes électroniques, l'inter connexion et l'assistance informatisée sont incontournables.
- compétences dans le domaine de l'environnement institutionnel et socio-économique des activités de la forme.

BI-QUALIFICATION

Nous proposons la possibilité d'effectuer cette formation en bi-qualification à savoir de suivre les deux options Cours Collectifs et Haltérophilie, Musculation, sur une seule année de formation. Cette opportunité permet d'obtenir deux diplômes en suivant une formation de dix mois et d'augmenter l'insertion professionnelle du futur diplômé.

DATES de la FORMATION

Formation classique : **du 18 septembre 2024 au 12 juin 2025**
Formation en apprentissage : **du 2 septembre 2024 au 29 août 2025**

CONTENU de FORMATION

FORMATION EN CENTRE

2 unités capitalisables transversales

UC 1 encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

1 unité capitalisable de mention : activités de la forme

UC 3 conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

1 unité capitalisable d'option

UC 4a) Option « Cours Collectifs »

Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « cours collectifs »

UC 4b) Option « Haltérophilie, Musculation »

Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale dans l'option « haltérophilie, musculation »

FORMATION EN STAGE

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

VOLUMES HORAIRES

BI-QUALIFICATION	Option COURS COLLECTIFS	Option HALTEROPHILIE, MUSCULATION
Heures en Centre : 798	Heures en centre : 602	Heures en centre : 602
Heures en stage : 434	Heures en stage : 434	Heures en stage : 372

CONDITIONS d'ACCES

Prérequis :

- Être âgé de 16 ans.
- Être titulaire du PSC1, ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des « activités de la forme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Fournir une attestation de réussite aux TEP.
- Satisfaire aux épreuves de sélection de SPE Formation.

Aménagement :

Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap ou les personnes atteintes de troubles des apprentissages. Ces aménagements peuvent être pédagogiques, organisationnels, techniques et humains.

POSITIONNEMENT

Le positionnement a pour objectif de proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements de séquences de formation. Le candidat devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives. Les modalités du positionnement seront communiquées aux candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection. A l'issue des différentes épreuves du positionnement, les candidats seront informés lors d'un entretien individuel des propositions d'allègements éventuels de formation.

AUTRES FORMATIONS

Prépa TEP

Cette préparation s'adresse à toute personne souhaitant intégrer la formation BPJEPS AF qui veut se donner le maximum de chances de réaliser son projet de formation en réussissant les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP).

DATE : 02 mars et/ou 16 mars et/ou 30 mars et/ou 04 mai et/ou 25 mai 2024

Durées :

- préparation au test de Luc Léger : 1h30
- préparation au test d'haltérophilie, musculation : 1 heure
- préparation au test de cours collectifs : 1 heure

Inscription en ligne obligatoire :

CC : <https://spe-formation.com/formation-bpjeeps-af-cc/>

HM : <https://spe-formation.com/formation-bpjeeps-af-hm/>

La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

Formation de secourisme (PSC1)

DATES : 03 juillet ou 30 août 2024

Durée : 07 heures

Le coût de la formation s'élève à 60 euros (tarif 2023, sous réserve de modifications). La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

Mon STATUT en FORMATION

Ma formation en tant que **stagiaire de la formation professionnelle** :

- Soit je finance ma formation
- Soit je fais valoir mes droits au CPF (Compte Personnel de Formation) et/ou Pôle Emploi

Ma formation en tant que **salarié** :

- Prise en charge de ma formation par mon employeur (OPCO)
- Prise en charge de ma formation dispositif Transitions Pro
- Prise en charge de ma formation dans le cadre du Compte Personnel de Formation
- Prise en charge de ma formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Ma formation en tant qu'**apprenti** :

- Une formation gratuite : aucune contrepartie financière ne peut m'être demandée.
- Un diplôme : j'obtiens un diplôme dans une situation de travail et en étant rémunéré.
- Un statut de salarié : j'ai un statut salarié et le temps consacré aux enseignements en CFA est compris dans mon horaire de travail.
- Un accompagnement : je suis accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite mon insertion dans l'entreprise.
- Une carte étudiant : une « carte d'étudiant des métiers » m'est délivrée par le centre qui assure ma formation

Procédure pour m'inscrire en formation

▲ Ces 2 démarches sont à effectuer en même temps

TEP

Je choisis une date de TEP sur le lieu organisateur de mon choix

Je m'inscris en ligne sur le site du CREPS ou du lieu de mon choix (attention, **les inscriptions doivent être effectuées 10 jours à l'avance**)

Je passe les TEP

X

J'échoue aux TEP

V

Je réussis les TEP

+

V

Je réussis les sélections

SELECTIONS

Je choisis une date de sélection avec SPE FORMATION

Je dépose mon dossier d'inscription auprès de SPE FORMATION

Je passe les sélections

Je choisis mon statut en formation (apprentissage, stagiaire, etc.)
et
JE RENTRE EN FORMATION

Les TEP

Les **TEP (Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation)** sont des épreuves nationales. Vous pouvez les passer sur tout le territoire français. Pour la région Occitanie, voici les dates et lieux d'organisation :

➤ AVRIL

Le **08** et le **09/04/2024**
(prioritaire PARCOURSUP)

CREPS DE TOULOUSE

Inscription en ligne : <https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/tests-dexigences-prealables/> (onglet en bas de page : s'inscrire aux TEP AF)

Le **25** et le **26/04/2024**
(prioritaire PARCOURSUP)

CREPS DE MONTPELLIER

Inscription en ligne : <https://www.creps-montpellier.org/>

➤ JUIN

Le **03** et le **04/06/2024**

CREPS DE TOULOUSE

Inscription en ligne : <https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/tests-dexigences-prealables/> (onglet en bas de page : s'inscrire aux TEP AF)

Le **17** et le **18/06/2024**

CREPS DE MONTPELLIER

Inscription en ligne : <https://www.creps-montpellier.org/>

➤ SEPTEMBRE

Le **13/09/2024 (80 PLACES MAX.)**

CREPS MONTPELLIER

Inscription en ligne : <https://www.creps-montpellier.org/>

Pour accéder au **calendrier complet des TEP** : <https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>
Description des TEP sur notre site Internet : <https://spe-formation.com/formation-bpjeeps-af-hm/>

Attention : dépôt de dossier auprès de l'organisateur des TEP dix jours à l'avance.

Les SELECTIONS

Les TEP ne sont pas un prérequis pour s'inscrire aux sélections.

La date de sélection choisie est à cocher dans votre dossier d'inscription, ci-joint.

Date de sélection	Date de dépôt de dossier	Lieu
27 mars 2024	20 mars 2024	Centre de formation SPE FORMATION
15 mai 2024 (priorité Parcoursup)	07 mai 2024	
26 juin 2024	19 juin 2024	
28 août 2024	21 août 2024	
04 septembre 2024 (priorité Parcoursup)	28 août 2024	

Le coût des sélections est compris dans les frais d'inscription.

Les sélections se composent de deux épreuves :

Epreuve écrite

Etude de cas d'une durée de 1h30 ayant pour objectif d'apprécier les capacités d'expression et de réflexion des candidats sur le métier d'éducateur sportif et de coach sportif en activités de la forme.

Epreuve d'entretien de motivation : durée : 15 minutes

Déroulement : au cours de cet entretien, le jury aura comme support le dossier d'inscription dûment complété

- ✓ CV : état civil, études effectuées, diplômes obtenus ou niveau atteint, situation professionnelle
- ✓ Expériences dans le domaine de l'animation (sportive ou autre)
- ✓ Niveau de pratique sportive (disciplines pratiquées)
- ✓ Motivations et projet professionnel

Objectif : évaluer les motivations, le niveau des candidats, leurs aptitudes à suivre la formation et la cohérence de leur projet professionnel.

COÛT des FORMATIONS

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

Quel que soit mon statut en formation, cette dernière peut être réalisée sur 2 ans afin de pouvoir adapter le planning aux contraintes des structures de stage ou entreprises employeuses, mais aussi permettre d'intégrer des options dans le parcours de formation.

BPJEPS AF - 2 options	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	798	9 576,00 €
Stagiaire en apprentissage	808	Tarif NPEC en vigueur rentrée 2024
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	798	7 182,00 €
BPJEPS AF - option Cours Collectifs	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	602	7 224,00 €
Stagiaire en apprentissage	612	Tarif NPEC en vigueur rentrée 2024
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	602	5 418,00 €
BPJEPS AF - option Haltérophilie, Musculation	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	602	7 224,00 €
Stagiaire en apprentissage	612	Tarif NPEC en vigueur rentrée 2024
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	602	5 418,00 €

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

-dans le cadre d'une demande de financement auprès de votre employeur (OPCO), du CPF, dispositif de Transitions Pro, la demande doit être déposée 3 à 6 mois avant le début de la formation.

Nous contacter pour plus d'informations

Nous vous proposons un accompagnement dans vos démarches de demande de financement

NOTE IMPORTANTE

*Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle.
Elles sont susceptibles de modifications.
Elles sont soumises à l'habilitation de la DRAJES Occitanie.*

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné (e) Docteur

atteste que l'état de santé de M./Mme

présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme

(activités cardio-vasculaires, de renforcement et d'étirement musculaires, de l'haltérophilie,

de la musculation, de cardio-training, de récupération).

Fait à le

Ce certificat médical doit dater de moins d'un an à la date d'entrée en formation

PROCEDURE DEMANDE CONTRAT APPRENTISSAGE

Votre formation au BPJEPS peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
Si cela vous intéresse, merci de suivre les étapes suivantes :

- 1 Etude du dossier d'inscription et entretien individuel avec **SPE Formation**
- 2 **Recherche d'une structure d'accueil et du maître d'apprentissage à votre initiative**
SPE Formation vous accompagne dans vos démarches
- 3 **Entretien tripartite** entre l'entreprise, SPE Formation et l'apprenti
- 4 **Signature du CERFA n° 10103-09** - contrat d'apprentissage en 3 exemplaires
- 5 Signature du contrat de formation et de la convention de formation

Une question ?
05-65-68-30-13
gilles.perez@spe-formation.com

Pour l'apprenti

- Une formation gratuite
- Un enseignement adapté de qualité
- Un titre professionnel reconnu à la clé
- Les mêmes avantages qu'un salarié
- Une rémunération fixée dès le départ
- Une carte Apprenti qui offre des réductions

Pour l'entreprise

- Une personne complémentaire dans l'équipe
- Fidéliser et séduire de futurs collaborateurs
- Faire progresser les salariés en poste
- La transmission des différents savoirs
- Créer un vivier de compétences
- Enseignement adapté de qualité
- Un titre reconnu à la clé
- Bénéficier d'aides à l'embauche à travers l'apprentissage

Planning prévisionnel parcours classique (stagiaire de la formation professionnelle)
BPJEPS Spécialité Educateur Sportif
Mention Activités de la Forme
Options : Cours collectifs et Haltérophilie, Musculation
Session 2024-2025

798h	BP AF CENTRE
434h	BP AF ALTERNANCE
	VACANCES

Sept. 2024	Oct. 2024	Nov. 2024	Déc. 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025
1	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1	1 FERIE	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9 FERIE	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12 Fin formation	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIE	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18 Début formation	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21 FERIE	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29 FERIE	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

PLANNING BPJEPS AF en APPRENTISSAGE (options CC+HM)

808h	BP AF CENTRE
	BP AF ALTERNANCE
	VACANCES

Planning prévisionnel en apprentissage
BPJEPS Spécialité Educateur Sportif
Mention Activités de la Forme
Options : Cours collectifs et Haltérophilie, Musculation
Session 2024-2025

Sept. 2024	Oct. 2024	Nov. 2024	Déc. 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025
1	1	1 FERIA	1	1 FERIA	1	1	1	1 FERIA	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIA	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9 FERIA	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIA	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIA	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIA
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21 FERIA	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29 FERIA	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	31		31	31		31		31		31	31